

COMMUNIQUÉ

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 10 septembre 2010 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de parc éolien de New Richmond par Venterre NRG*. Ce mandat a débuté le 15 mars dernier. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par Qussaï Samak, secondé par le commissaire Michel Germain.

Au terme de son analyse, la commission d'enquête du BAPE conclut que le projet ne soulève pas d'objections majeures au sein du milieu concerné. La commission souligne également que le projet a fait l'objet d'un processus de consultation préalable extensif auprès des communautés concernées. De même, en matière d'intégration paysagère, le promoteur a suivi une approche méthodologique conforme aux bonnes pratiques validées par l'usage et aux consignes prescrites par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le projet ne comporte pas d'impacts notables au-delà de ceux qui sont déjà identifiés dans l'analyse du promoteur et pour lesquels des mesures d'atténuation sont déjà proposées, et ce, à l'exception des impacts potentiels sur des espèces d'oiseaux nicheurs à statut particulier. Sur ce plan, la commission est d'avis que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs devrait convenir avec Environnement Canada des suites à donner quant à l'évaluation, par le promoteur, des impacts éventuels du projet sur les espèces d'oiseaux en question. La commission souligne par ailleurs l'engagement du promoteur à mettre en place des mesures d'atténuation appropriées si des éoliennes s'avéraient une source de nuisances pour les riverains, à la suite de l'éventuelle réalisation du projet.

Rappelons que la commission a tenu une séance publique à New Richmond en première partie de même qu'une autre en deuxième partie, qui a permis à la commission d'entendre la présentation de quatre mémoires et une opinion verbale. Au total, cinq mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.

La disponibilité du rapport

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de parc éolien de New Richmond* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.